



SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 08 FEVRIER 2024 A 19H30 EN MAIRIE

APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

APPROBATION

Il sera demandé au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu de la séance du 14 décembre 2024.

ORDRE DU JOUR :

1 – CONVENTION POUR VERSEMENT DE BOUYGUES A LA COMMUNE :

DELIBERATION

Présentation F.CHAUX

BOUYGUES TELECOM reverse à la commune la somme de 7 707,12 € TTC en compensation d'une extension de réseau, payée par la commune pour alimentation de l'antenne relais.

La mairie signe la convention pour l'extension de Bouygues. La commune prend à sa charge l'extension et sera remboursée pour 7707,12 € TTC versé par Bouygues

14 personnes pour

2- MODIFICATION N° 2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) :

DELIBERATION

Présentation F.CHAUX

Les souhaits de modifications de la commune doivent être transmis à LFA avant le 30 avril 2024 à Loire Forez Agglo.

Pour cette année, les souhaits porteront essentiellement sur le phasage des 3 zones constructibles de la commune, et sur le nombre de logements pouvant y être établis.

Pour mémoire, il s'agit des parcelles appartenant à Mrs Le Sourd et Roux, qui seraient également concernées par la construction éventuelle d'une nouvelle école.

Ces deux sujets étant dans les mains des Commissions concernées.

prise de phasage. Pour la destination du terrain derrière l'école existante. Passage en zone U. Reprise des points demandés l'an dernier si l'on accepte. Actuellement classé en U

14 pers "pour"

3 – IMPLANTATION DE POTELETS DE PROTECTION ROUTE D'UNIAS :

DELIBERATION

Présentation F.CHAUX

Il s'agit de protéger le drain collecteur des eaux de pluies, de l'écrasement éventuel lors du passage de camions de fort tonnage sur le bas-côté.

Des devis seront présentés au Conseil Municipal.

Pose de potelets au bois routes d'Unias (Demi-tour dessus)
Nombre de poteaux 108 - tous le 1,75m. Pas de boudes pour protéger.

Devis Bois 1044,20 € HT
Urovia 12.852,00 € HT
Forez signalisation 8316,00 € HT

Page 1 sur 4

Vote pour forez signalisation

14 pers "pour"

4 – ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE :

DELIBERATION

Présentation B.BON

L'organisation de la semaine scolaire de notre école doit être renouvelée.

Un examen conjointement avec le Conseil d'Ecole est nécessaire, et le Conseil Municipal doit viser la décision prise par celui-ci.

Temps scolaire sur 4 jours 1/2. Nous devons donner notre accord pour conserver les 4 jours existants.

11 pers "pour"

5 – CONVENTION AVEC LA CAF POUR FINANCER UN BAFA :

DELIBERATION

Présentation B.BON

Un agent est pressenti pour se former à un BAFA.

La CAF finance une partie de cette formation, et c'est l'objectif de la convention qui sera présentée au Conseil Municipal.

Financement de BAFA par M^e Fernandez, la Caf donne environ 300 € le solde est pris en charge par la Commune. Une formation coûte en 800 ou 900 € -

11 pers "pour"

6 – CONVENTION D'ADHESION AUX PRESTATIONS AVEC LE CDG :

DELIBERATION

Présentation G.THOMAS

Il est nécessaire de renouveler avec le Centre de Gestion de la Loire la convention nous liant pour 3 ans et portant sur l'une de ces options :

- la médecine du travail
- la prévention des risques professionnels
- la médecine du travail + la prévention

Les tarifs sont fixés sous forme de pourcentages en fonction de la masse salariale.

Entre 1 et 99 - 0,50% de la masse salariale
Charges personnel environ 50 000,00 €.

11 pers "pour"

7 – FONGIBILITE DES CREDITS EN FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT :

DELIBERATION

Présentation G.THOMAS

La nouvelle nomenclature M57 donne la possibilité pour l'Exécutif, si le Conseil l'y autorise, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, et ce dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section. A l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Le Conseil peut donner son accord et également autoriser le maire à signer tout document s'y rapportant.

Pour éviter de faire une DM au conseil.
Nous pouvons faire un basculement d'une section à l'autre

14 pers "pour"

SUSPENSION DE SEANCE

8 – JURES D'ASSISES :

DELIBERATION

Présentation G.THOMAS

Il sera procédé au tirage au sort des jurés d'assises, à partir de la liste électorale communale.

Suite au tirage : Odile Masson
Hélène Gouyon
Claude Richarde.

9 – POUVOIR DE POLICE DES MAIRES EN MATIERE DE PUBLICITE :

DELIBERATION

Présentation G.THOMAS

Suite aux décisions prises en conférence des maires LFA à ce sujet, il est nécessaire de délibérer pour refuser le transfert au Président de LFA des prérogatives en matière de police de la publicité.

Nous conservons la police pour la publicité

14 pers "pour"

10 – AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE DEMANDER DES SUBVENTIONS :

DELIBERATION

Présentation G.THOMAS

Le Conseil Municipal sera invité à autoriser le maire à demander des subventions aux différents partenaires concernant les projets d'investissements suivants :

- Aménagement du rond-point de la Madone : 18 000,00 € HT
 - Mobilier salle du Conseil Municipal : 7 500,00 € HT
 - Insonorisation salle du Conseil Municipal : 4 631,00 € HT
 - Renouvellement des tables de la salle des fêtes : 5 332,00 € HT
- Chemin des courtis à 22 151,00 € HT

Autorisation donnée au maire pour faire les demandes de subventions.

- Accès pompiers chemin des Courlis : 22 151,00 €

11 – MODIFICATION DES INDEMNITES DU MAIRE :

DELIBERATION

Annulée

Présentation G. THOMAS

Il sera demandé au Conseil Municipal de valider la diminution de l'augmentation des indemnités du maire décidées par l'Etat.

12 – QUESTIONS DIVERSES :

• **INSTALLATION D'UN FOOD TRUCK :**

Une demande est faite pour l'installation d'un food truck les dimanches soirs.

*M^{me} Jessica Gouvre (enfants à l'école)
Paiement d'un droit de place = à l'électricité
14 "POUR"*

13 - Devis Parking PDR

Place de parking PDR

*- sur à droite des parkings
et face devant
Prix HT 3053,00 €
14 "POUR"*

14 Info rue Siorde

LFA

Découverte de deux plaques -

Couverture des traces par LFA

Enveloppe voirie investissement - 3146,00 € HT

*Le Maire
Georges THOMAS*



*La Secrétaire
Odile MASSON*